



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2014, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

| | | | |
|--------------------------|------------|---|------------|
| Référence FDS: | 31-5448-1 | Numéro de version: | 2.01 |
| Date de révision: | 06/05/2014 | Annule et remplace la version du : | 03/04/2014 |

Numéro de version Transport: 2.00 (06/05/2014)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

D101, NETTOYANT PROFESSIONNEL Multi-Surfaces D10101, D10105

Numéros d'identification de produit

GC-8010-6283-4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la substance ou du mélange:

ADRESSE: MEGUIAR'S France, 3 rue de Verdun - Bât.D - 78590 Noisy le Roi

Téléphone: 01 30 80 02 16

E-mail: serviceclients@meguiars.com

Site internet www.meguiars.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Substance ou mélange corrosif aux métaux, catégorie 1 Met. Corr. 1; H290

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - H318

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 1 - H314

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

- **Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)**

Principaux dangers:

Corrosif; C; R35

Pour le texte intégral des phrases R, voir l'article 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER:

Symboles::

SGH05 (Corrosion)

Pictogrammes



| Ingrédient | Numéro CAS | % par poids |
|--------------------------|------------|-------------|
| Métasilicate de disodium | 6834-92-0 | 1 - 5 |

MENTIONS DE DANGER:

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Générale:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280D Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux et du visage.

Intervention::

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301 + P330 + P331 en cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

Elimination:

D101, NETTOYANT PROFESSIONNEL Multi-Surfaces D10101, D10105

P501 Éliminer le contenu/récepteur conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

7% du mélange consiste en composants de toxicité aiguë par inhalation inconnue.
Contient 3% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Note sur l'étiquetage

Mise à jour selon le règlement des détergents

Ingrédients requis selon le Règlement 648/2004: (non requis pour l'étiquetage industriel): Contient <5% d'un agent de surface anionique. Contient: Parfums, Hexyl cinnamal, Butylphényl méthylpropional, Linalool.

La classification H314 est basée sur le pH et sur les tests réalisés sur un produit similaire.

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Symbole(s)



Corrosif

Contient:

Métasilicate de disodium

Phrases de risque

R35 Provoque de graves brûlures.

Conseils de prudence

S23C Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

S36/37/39B Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux et du visage.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S28C Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S1/2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.

Note sur l'étiquetage

Mise à jour selon le Règlement Détergents (EC) N° 648/2004.

Ingrédients requis selon le Règlement 648/2004: (non requis pour l'étiquetage industriel): Contient <5% d'un agent de surface anionique. Contient: Parfums, Hexyl cinnamal, Butylphényl méthylpropional, Linalool.

C; R35: la classification est basée sur le pH et des tests sur un produit similaire.

2.3 .Autres dangers

Peut causer des brûlures chimiques gastrointestinales. Peut provoquer des brûlures chimiques du tractus respiratoire.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Ingrédient | Numéro CAS | Inventaire EU | % par poids | Classification |
|------------|------------|------------------|-------------|----------------|
| Eau. | 7732-18-5 | EINECS 231-791-2 | 75 - 95 | |

D101, NETTOYANT PROFESSIONNEL Multi-Surfaces D10101, D10105

| | | | | |
|---|--------------|------------------|----------|---|
| Métasilicate de disodium | 6834-92-0 | EINECS 229-912-9 | 1 - 5 | C:R34; Xi:R37 (EU) Corr. cutanée 1B, H314; STOT SE 3, H335 (CLP) Met. Corr. 1, H290 (Auto classées) |
| Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxycarbanes en C14-16 et alcènes en C14-16 | 68439-57-6 | EINECS 270-407-8 | 1 - 5 | Xn:R22; Xi:R41; R52 (Auto classées) Tox. aiguë 4, H302; Lésions oculaires 1, H318; Tox. aquatique chronique 3, H412 (Auto classées) |
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | EINECS 203-905-0 | 1 - 5 | Xn:R20-21-22; Xi:R36-38 (EU) R52 (Auto classées) Tox. aiguë 3, H331; Tox. aiguë 3, H311; Tox. aiguë 4, H302; Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319 (CLP) |
| Acide citrique | Confidentiel | | 0,000026 | Xi:R36 (Auto classées) Irr. des yeux 2, H319 (Auto classées) |
| Sorbate de potassium | Confidentiel | | 0,000003 | |
| Benzoate de sodium | Confidentiel | | 0,000003 | |

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases de risques R et codes des mentions de danger H visées dans cette section. Veuillez svp vous référer à la section 15 pour les Notas applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin. Laver les vêtements avant utilisation.

Contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|--------------------------|------------------------|
| Monoxyde de carbone | Pendant la combustion. |
| Dioxyde de carbone | Pendant la combustion. |
| Vapeurs ou gaz irritants | Pendant la combustion. |

5.3. Conseils aux pompiers:

Pas de risques particuliers d'incendie ou d'explosion.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important, ou dans un espace confiné, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, en conformité avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Attention! un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer l'inflammation ou l'explosion des gaz ou vapeurs dans l'aire de déversement, si l'on se trouve dans les limites d'explosivité dans l'air. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Diluer avec un important excès d'eau. Ajouter, avec précaution et en mélangeant, un acide dilué approprié tel que l'acide sulfamique ou de l'acide acétique. Vérifier la neutralité. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient métallique, revêtu intérieurement de polyéthylène. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Reportez-vous au section 8 et 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas respirer les les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Tenir à l'écart de métaux réactifs (ex. : aluminium, zinc) afin d'éviter la formation d'hydrogène

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. A conserver dans le flacon d'origine Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker à l'écart de produits alimentaires ou

pharmaceutiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

| Ingrédient | Numéro CAS | Agence: | Type de limite | Informations complémentaires: |
|-----------------|------------|--------------|---|-----------------------------------|
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | VLEPs France | VME (8 heures): 49 mg/m ³ (10 ppm); VLE (15 minutes): 246 mg/m ³ (50 ppm) | Risque de pénétration percutanée. |

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

/ Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées. Utiliser une ventilation générale de dilution et / ou une aspiration locale pour contrôler les expositions dans l'air sont en-dessous des limites d'expositions pertinentes et / ou contrôle de la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un équipement de protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage Sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Ecran total.

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Caoutchouc butyle

Caoutchouc nitrile.

Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire

complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

| | |
|---|--|
| Etat physique: | Liquide |
| Apparence/odeur: | Liquide vert, odeur sucrée |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| pH | 13 |
| Point/intervalle d'ébullition: | 100 °C |
| Point de fusion: | <i>Non applicable.</i> |
| Inflammabilité (solide, gaz): | Non applicable. |
| Dangers d'explosion: | Non classifié |
| Propriétés comburantes: | Non classifié |
| Point d'éclair: | Point d'éclair > 93°C [<i>Méthode de test: Coupe fermée</i>] |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Non applicable.</i> |
| Limites d'inflammabilité (LEL) | <i>Non applicable.</i> |
| Limites d'inflammabilité (UEL) | <i>Non applicable.</i> |
| Pression de vapeur | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Densité relative | 1 [<i>Réf. Standard :Eau = 1</i>] |
| Hydrosolubilité | Totale |
| Solubilité (non-eau) | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Coefficient de partage n-octanol / eau | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Taux d'évaporation: | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Densité de vapeur | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Température de décomposition | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Viscosité | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Densité | 1 g/cm ³ |

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils: 2,5 % en poids [*Conditions: COV du concentraté*]

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Conditions à éviter:

Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|------------------|------------------|
| Non applicable | |

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage, un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Corrosion de l'appareil respiratoire : les symptômes peuvent inclure une sécrétion nasale, douleur importante du nez et de la gorge, oppression au niveau de la poitrine, accès de toux avec du sang, respiration sifflante, essoufflement pouvant aller progressivement jusqu'à une défaillance respiratoire. Peut provoquer des effets aux organes cibles après inhalation.

Contact avec la peau:

Brûlures cutanées (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, démangeaisons, douleurs, cloques, ulcération et formation de plaies et escarres.

Contact avec les yeux:

Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmolements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:

Effets gastrointestinaux : les symptômes peuvent inclure une douleur vive à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements, de la diarrhée. Peut provoquer des effets sur les organes cibles après ingestion.

Effets sur les organes cibles

Une exposition unique peut causer:

Effets sanguins : les symptômes peuvent inclure faiblesse et fatigue généralisées, pâleur de la peau, modification du temps de coagulation du sang, saignements internes et/ou hémoglobinémie.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

D101, NETTOYANT PROFESSIONNEL Multi-Surfaces D10101, D10105**Toxicité aiguë**

| Nom | Route | Organismes | Valeur |
|--|--------------------------------|------------|---|
| Produit | Dermale | | Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg |
| Produit | Inhalation - Vapeur(4 h) | | Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l |
| Produit | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg |
| Métasilicate de disodium | Dermale | Lapin | LD50 > 4 640 mg/kg |
| Métasilicate de disodium | Ingestion | Rat | LD50 500 mg/kg |
| Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16 | Dermale | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16 | Ingestion | Rat | LD50 578 mg/kg |
| 2-Butoxyéthanol | Dermale | Lapin | LD50 400 mg/kg |
| 2-Butoxyéthanol | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Rat | LC50 2,2 mg/l |
| 2-Butoxyéthanol | Ingestion | Rat | LD50 560 mg/kg |
| Acide citrique | Ingestion | Rat | LD50 3 000 mg/kg |

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

Corrosion / irritation cutanée

| Nom | Organismes | Valeur |
|--|------------|----------------------|
| Métasilicate de disodium | Lapin | Corrosif |
| Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16 | Lapin | Moyennement irritant |
| 2-Butoxyéthanol | Lapin | Irritant |
| Acide citrique | Lapin | Moyennement irritant |

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

| Nom | Organismes | Valeur |
|--|------------|-----------------|
| Métasilicate de disodium | Lapin | Corrosif |
| Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16 | Lapin | Corrosif |
| 2-Butoxyéthanol | Lapin | Irritant sévère |
| Acide citrique | Lapin | Irritant sévère |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Organismes | Valeur |
|--|---------------|-------------------|
| Métasilicate de disodium | Souris | Non sensibilisant |
| Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16 | Cochon d'Inde | Non sensibilisant |
| 2-Butoxyéthanol | Cochon d'Inde | Non sensibilisant |
| Acide citrique | Humain | Non sensibilisant |

Sensibilisation des voies respiratoires

| Nom | Organismes | Valeur |
|-----|------------|--------|
| | | |

Mutagenicité cellules germinales

| Nom | Route | Valeur |
|--|----------|---|
| Métasilicate de disodium | In vitro | Non mutagène |
| Métasilicate de disodium | In vivo | Non mutagène |
| Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16 | In vitro | Non mutagène |
| 2-Butoxyéthanol | In vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Acide citrique | In vitro | Non mutagène |
| Acide citrique | In vivo | Non mutagène |

D101, NETTOYANT PROFESSIONNEL Multi-Surfaces D10101, D10105**Cancérogénicité**

| Nom | Route | Organismes | Valeur |
|--|------------|----------------------------|---|
| Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16 | Dermale | Rat | Non-carcinogène |
| Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16 | Ingestion | Rat | Non-carcinogène |
| 2-Butoxyéthanol | Inhalation | Multiple espèces animales. | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Acide citrique | Ingestion | Rat | Non-carcinogène |

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

| Nom | Route | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|--|------------|---|----------------------------|-----------------------|------------------------|
| Métasilicate de disodium | Ingestion | Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Souris | NOAEL 200 mg/kg/day | pendant la grossesse |
| Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16 | Ingestion | Non toxique sur la reproduction femelle | Rat | NOAEL 871 mg/kg | 2 génération |
| Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16 | Ingestion | Non toxique sur la reproduction mâle | Rat | NOAEL 891 mg/kg | 2 génération |
| Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16 | Ingestion | Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Lapin | NOAEL 600 mg/kg | pendant l'organogénèse |
| 2-Butoxyéthanol | Dermale | Non toxique sur le développement | Rat | NOAEL 1 760 mg/kg/day | pendant la grossesse |
| 2-Butoxyéthanol | Ingestion | Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | NOAEL 100 mg/kg/day | pendant l'organogénèse |
| 2-Butoxyéthanol | Inhalation | Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Multiple espèces animales. | NOAEL 0,48 mg/l | pendant l'organogénèse |
| Acide citrique | Ingestion | Non toxique sur la reproduction femelle | Rat | NOAEL 600 mg/kg/day | 2 génération |
| Acide citrique | Ingestion | Non toxique sur la reproduction mâle | Rat | NOAEL 600 mg/kg/day | 2 génération |
| Acide citrique | Ingestion | Non toxique sur le développement | Rat | NOAEL 600 mg/kg/day | 2 génération |

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

| Nom | Route | Organe(s) cible(s) | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|--------------------------|------------|------------------------------------|---|---------------------------|----------------------|--------------------|
| Métasilicate de disodium | Inhalation | irritation des voies respiratoires | Peut provoquer une irritation respiratoire. | classification officielle | NOAEL Non disponible | |
| 2-Butoxyéthanol | Dermale | Système endocrine | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Lapin | NOAEL 902 mg/kg | 6 heures |
| 2-Butoxyéthanol | Dermale | Foie | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Lapin | LOAEL 72 mg/kg | Pas disponible |

D101, NETTOYANT PROFESSIONNEL Multi-Surfaces D10101, D10105

| | | | | | | |
|-----------------|------------|---------------------------------------|---|----------------------------|----------------------|-----------------------------|
| 2-Butoxyéthanol | Dermale | rénale et / ou de la vessie | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Lapin | LOAEL 451 mg/kg | 6 heures |
| 2-Butoxyéthanol | Dermale | sang | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Multiple espèces animales. | NOAEL Non disponible | Pas disponible |
| 2-Butoxyéthanol | Inhalation | sang | Risque présumé d'effets graves pour les organes. | Multiple espèces animales. | NOAEL Non disponible | Pas disponible |
| 2-Butoxyéthanol | Inhalation | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Humain | NOAEL Non disponible | |
| 2-Butoxyéthanol | Inhalation | irritation des voies respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Humain | NOAEL Non disponible | |
| 2-Butoxyéthanol | Ingestion | sang | Risque avéré d'effets graves pour les organes. | Humain | NOAEL Non disponible | empoisonnement et / ou abus |
| 2-Butoxyéthanol | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Humain | NOAEL Non disponible | empoisonnement et / ou abus |
| Acide citrique | Inhalation | irritation des voies respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | | NOAEL Non disponible | |

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Route | Organe(s) cible(s) | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|--|------------|-----------------------------|---|----------------------------|-----------------------|--------------------|
| Métasilicate de disodium | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Chien | LOAEL 2 400 mg/kg/day | 4 semaines |
| Métasilicate de disodium | Ingestion | Système endocrine | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | NOAEL 804 mg/kg/day | 3 Mois |
| Métasilicate de disodium | Ingestion | sang | Tous les données sont négatives. | Rat | NOAEL 804 mg/kg/day | 3 Mois |
| Métasilicate de disodium | Ingestion | Coeur Foie | Tous les données sont négatives. | Rat | NOAEL 1 259 mg/kg/day | 8 semaines |
| Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16 | Ingestion | Foie | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | NOAEL 500 mg/kg/day | 6 Mois |
| Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16 | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | NOAEL 500 mg/kg | 6 Mois |
| 2-Butoxyéthanol | Dermale | sang | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Multiple espèces animales. | NOAEL Non disponible | Pas disponible |
| 2-Butoxyéthanol | Dermale | Système endocrine | Tous les données sont négatives. | Lapin | NOAEL 150 mg/kg/day | 90 jours |
| 2-Butoxyéthanol | Inhalation | sang | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. | Rat | NOAEL 0,12 mg/l | 90 jours |
| 2-Butoxyéthanol | Inhalation | Foie | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | NOAEL 2,4 mg/l | 14 semaines |

D101, NETTOYANT PROFESSIONNEL Multi-Surfaces D10101, D10105

| | | | | | | |
|-----------------|------------|---|---|----------------------------|-----------------------|----------------|
| 2-Butoxyéthanol | Inhalation | rénale et / ou de la vessie | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | NOAEL 0,15 mg/l | 14 semaines |
| 2-Butoxyéthanol | Inhalation | Système endocrine | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Chien | LOAEL 1,9 mg/l | 8 jours |
| 2-Butoxyéthanol | Ingestion | sang | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée | Multiple espèces animales. | NOAEL Non disponible | Pas disponible |
| 2-Butoxyéthanol | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Multiple espèces animales. | NOAEL Non disponible | Pas disponible |
| Acide citrique | Ingestion | os, dents, ongles et / ou les cheveux | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | NOAEL 600 mg/kg/day | 90 jours |
| Acide citrique | Ingestion | Système endocrine système hématopoïétique | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | NOAEL 4 670 mg/kg/day | 6 semaines |
| Acide citrique | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | NOAEL 1 300 mg/kg/day | 6 semaines |

Danger par aspiration

| Nom | Valeur |
|-----|--------|
| | |

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribués par une autorité compétente. Des informations complémentaires conduisant à la classification dans la section 2 sont disponibles sur demande. En outre, les effets sur l'environnement et les données relatives à certains ingrédients peuvent ne pas figurer dans cette section. Une cause possible est qu'un ingrédient est présent en dessous du seuil d'étiquetage, un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition, ou les données sont considérées comme non-pertinentes pour le produit dans son ensemble.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

| Matériel | N° CAS | Organisme | type | Exposition | Test point final | Test résultat |
|-----------------|----------|---------------|--------------|------------|---|---------------|
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | Algues vertes | expérimental | 72 heures | Concentration sans effet observé (NOEL) | 130 mg/l |
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | Algues vertes | expérimental | 72 heures | Effet concentration 50% | >1 000 mg/l |
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | Crustacées | expérimental | 96 heures | Effet concentration 50% | 89,4 mg/l |

D101, NETTOYANT PROFESSIONNEL Multi-Surfaces D10101, D10105

| | | | | | | |
|---|------------|--------------------|---|-----------|---|------------|
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | Truite arc-en-ciel | expérimental | 96 heures | Concentration létale 50% | 1 474 mg/l |
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | puce d'eau | expérimental | 21 jours | Concentration sans effet observé (NOEL) | 100 mg/l |
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | puce d'eau | expérimental | 48 heures | Effet concentration 50% | 1 550 mg/l |
| Métasilicate de disodium | 6834-92-0 | puce d'eau | Estimé | 48 heures | Effet concentration 50% | 1 700 mg/l |
| Métasilicate de disodium | 6834-92-0 | Truite arc-en-ciel | Estimé | 96 heures | Concentration létale 50% | 281 mg/l |
| Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxyalcane s en C14-16 et alcènes en C14-16 | 68439-57-6 | | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | | | |

12.2 Persistance et dégradabilité:

| Matériel | N° CAS | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|---|------------|---|----------|-------------------------------|---------------|-----------|
| Métasilicate de disodium | 6834-92-0 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxyalcane s en C14-16 et alcènes en C14-16 | 68439-57-6 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | expérimental Biodégradation | 14 jours | Demande biologique en oxygène | 96 % en poids | OCDE 301C |

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

| Matériel | N° CAS | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|--|------------|---|-------|--------------|---------------|-----------|
| Métasilicate de disodium | 6834-92-0 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Sels de sodium d'acides sulfoniques, hydroxyalcane s en C14-16 et alcènes en | 68439-57-6 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |

D101, NETTOYANT PROFESSIONNEL Multi-Surfaces D10101, D10105

| | | | | | | |
|-----------------|----------|-------------------------------------|--|--|------|-----------------|
| C14-16 | | | | | | |
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | expérimental Bioconcentrati e | | Lod du Coefficient de partage octanol/eau | 0.83 | Autres méthodes |

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

Les agents tensio-actifs contenus dans cette préparation sont en conformité avec les critères de biodégradabilité établis selon le règlement Européen 648/2004 sur les détergents.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

20 01 29* Détergents contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

GC-8010-6283-4

ADR/RID: UN3266, Liquide inorganique corrosif, basique, n.s.a., quantité limitée, (contenant sodium metasilicate), 8., III, (E), Classification code ADR : C5.

CODE IMDG: UN3266, CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S., (CONTAINS SODIUM METASILICATE), 8., III, IMDG-Code segregation code: 18- ALKALIS, LIMITED QUANTITY, EMS: FA, SB.

ICAO/IATA: UN3266, CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S., (CONTAINS SODIUM METASILICATE), 8., III.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du

mélange

Cancérogénicité**Ingrédient**

2-Butoxyéthanol

Numéro CAS

111-76-2

Classification

Gr.3: non classifié

RéglementationCentre International de
Recherche sur le
Cancer (CIRC)**Statut global inventaires.**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les "Measures on Environmental Management of New Chemical Substance". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS)". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique du TSCA.

Tableau des maladies professionnelles

84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS**Liste des codes des mentions de dangers H**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Liste pertinente des phrases de risque

R20 Nocif par inhalation.
R21 Nocif par contact cutané.
R22 Nocif en cas d'ingestion.
R34 Provoque des brûlures.
R35 Provoque de graves brûlures.
R36 Irritant pour les yeux.
R37 Irritant pour les voies respiratoires.
R38 Irritant pour la peau.
R41 Risque de lésions oculaires graves.
R52 Nocif pour les organismes aquatiques.

Raison de la révision:

Raisons de la révision

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Numéros d'identification - L'information a été ajoutée.

Numéros d'identification - L'information a été ajoutée.

Section 14 : Classification transport - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDSs de Meguiar's France sont disponibles sur le site: www.meguiars.fr